



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
MARCHE NORDIQUE

QS	RENOUVELLEMENT	<input type="checkbox"/>
CM	NOUVELLE ADHESION	<input type="checkbox"/>

FICHE D'INSCRIPTION 2024 / 2025

Période d'activités de septembre 2024 à l'été 2025 (pendant les vacances scolaires sorties en fonction des disponibilités des animateurs)

Les infos Marche Nordique se faisant principalement par internet, merci d'indiquer bien lisiblement votre adresse e.mail

Nom de naissance :		Prénom :	
Nom marital : Mme		Date de naissance	
ADRESSE :			
Code postal :		Ville	
E.mail bien lisible pour l'envoi de votre licence et du calendrier :			
Tél. fixe		Tél. portable	
J'autorise la fédération à communiquer mon adresse e-mail à ses partenaires : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>			
ASSURANCES MAIF : une indemnisation des dommages corporels de base est déjà comprise dans la cotisation. Chaque adhérent est libre de souscrire ou non à l'assurance complémentaire IAE + 12,80€ avec des plafonds de remboursement plus importants. Si oui, demandez à consulter les garanties, et cochez la case <input type="checkbox"/>			
/ / J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section marche nordique ainsi que de toutes les modalités d'assurance de base et de la possibilité de souscrire à une option complémentaire / / J'atteste avoir pris connaissance des clauses RGPD (détail sur le site internet) / / J'autorise la publication de photos, sur lesquelles je figure, sur le site internet de l'ASPS, de la page Facebook du club ou lors de l'A.G. de la section. Valable pour une durée indéterminée et révoquant à tout moment. Date _____ SIGNATURE DU LICENCIÉ (obligatoire)			

Jour.s choisi.s : Lundi 9h25 Mardi 9h25 Vendredi 9h25 Samedi 14h00

Etes-vous déjà équipé de bâtons ?

OUI () Attention, seuls les bâtons de marche nordique sont acceptés, les bâtons dits de randonnée ne conviennent pas.
NON () Location des bâtons 2 €/sortie ➤ Merci d'indiquer votre taille : _____

TARIFS :

➤ Inscription à la Marche Nordique seule : **67 €/an** (règlement de la licence FFEPGV, de l'adhésion club et donnant droit à participer à toutes les sorties du calendrier de la saison)
Location des bâtons de marche nordique : 2 €

⇒ Si vous désirez une attestation pour votre comité d'entreprise, vous devez nous fournir une enveloppe timbrée à vos nom et adresse (délai d'envoi : 1 mois après encaissement du chèque)

➤ Si vous pratiquez déjà la gymnastique volontaire au sein de l'ASPS, la licence et l'adhésion club étant comprises dans la cotisation il vous restera à payer **21 €** (+ éventuellement la location des bâtons).

Si déjà adhérent dans une autre section de l'ASPS, veuillez indiquer laquelle :

➤ _____ déduction de la quote part ASPS de 14 € soit **53 €**

Partie réservée à la trésorière de la section.S.V.P. veuillez ne rien indiquer ci-dessous



○ Règlement	<input type="checkbox"/> Espèces - Montant : _____	(Donner un reçu)
	<input type="checkbox"/> Chèque(s) - Montant : _____	(à l'ordre de l'ASPS G.V.)
	<input type="checkbox"/> Coupons sports : _____	
	<input type="checkbox"/> Règlement C.E. _____	